



## PUBLIC

Chef d'exploitation et salariés agricoles de la région Ile-de-France.  
Pré requis : aucun



## DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Mercredi 16 mars 2022	9h00 17h30	Chambre d'agriculture 2 avenue Jeanne d'Arc 78153 LE CHESNAY cedex
Mercredi 23 mars 2022	9h00 17h30	Chambre d'agriculture 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE SUR SEINE



## FRAIS

**Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 21 €**

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

**Tarif autres publics : 210 €**

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr)

**Crédit d'impôt (chef d'entreprise)** : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

**Service de remplacement** : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

**Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.**

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

### Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : [formation@idf.chambagri.fr](mailto:formation@idf.chambagri.fr)



# FORMATION



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE RÉGION  
ILE-DE-FRANCE

**2 sessions :**

**Le 16 mars 2022 LE CHESNAY (78)**

**Le 23 mars 2022 LE MEE (77)**

## MAITRISER L'HYGIENE DANS UN ATELIER DE PRODUCTION DES OEUFs



## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Etre capable de maîtriser la qualité et la sécurité sanitaire des œufs
- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène dans toutes les étapes de production, de collecte à l'expédition des œufs

Intervenant(s) : **VENETIS Thomas** Conseiller expert qualité, transformation à la ferme - CARIDF

## PROGRAMME :

### Matin :

#### Connaître le contexte réglementaire de production et commercialisation des œufs

- ▲ Présentation de la filière œuf
- ▲ Le contexte réglementaire
- ▲ Textes en vigueur

#### Maîtriser la qualité de l'œuf

- ▲ La structure de l'œuf (Qualité de l'œuf, Qualité de la coquille, Anomalies de la coquille)
- ▲ Les principaux contaminants (Biologiques, Physiques, chimiques)

#### Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène dans la manipulation des œufs

- ▲ Les bonnes pratiques d'hygiène "horizontales"

### Après-midi :

#### Collecte, réception et tri des œufs

- ▲ Méthodes, points de vigilance, maîtrise de dangers

#### Mirage, calibrage, marquage et conditionnement des œufs

- ▲ Méthodes, points de vigilance, maîtrise de dangers

#### Stockage, expédition

- ▲ Méthodes, points de vigilance, maîtrise de dangers

### Evaluations des participants

### Moyens pédagogiques:

- ▲ Quiz
- ▲ Tour de table
- ▲ Présentation projeté
- ▲ Questions/réponses
- ▲ Echanges croisés



Pour tout renseignement supplémentaire,  
**VENETIS Thomas : 06 87 60 52 37**